

# **Production d'un référentiel d'occupation et usage des sols dans le cadre de l'observatoire de l'artificialisation des sols**

---

## **Le porteur**

Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN)

---

## **Le résumé du projet**

Le projet vise à produire un référentiel d'occupation et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est de diffuser en open data des données relatives à l'artificialisation des sols. Ces données permettront à l'État et aux territoires de lutter contre l'étalement urbain qui réduit la capacité des terres agricoles à nous nourrir, augmente les distances parcourues lors de nos déplacements individuels, accroît les dépenses liées aux réseaux (routes, électricité, assainissement...), accélère la perte de biodiversité en fragmentant les espaces, et, du fait de l'imperméabilisation des sols en particulier, amplifie les risques d'inondations. Il s'agit d'une brique essentielle à l'atteinte de l'objectif "Zéro artificialisation nette", rappelé par le Président de la République devant la Convention citoyenne pour le climat le 29 juin 2020.

---

## **Les bénéfices du projet**

Le projet permettra aux acteurs publics (État, collectivités) et privés (bureaux d'études, agences d'urbanisme...) de disposer de données objectives pour la lutte contre l'artificialisation des sols.

Il favorisera un diagnostic partagé du processus d'artificialisation des sols, au service de la préservation de la biodiversité, de l'autonomie alimentaire, de la lutte contre le réchauffement climatique.

---

## **Le montant accordé**

11 145 600 €